Alternatives économiques, 4 mars 2020

Le Sénat confirme son opposition à la suppression du Conseil Supérieur de la Mutualité

04/03/2020

SÉNAT

En séance plénière, le Sénat a confirmé le vote de sa commission spéciale refusant la suppression, voulue par le Gouvernement, dans l'article 14 du projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique, du Conseil Supérieur de la Mutualité (voir Le Sénat s'oppose à la suppression du Conseil Supérieur de la Mutualité)

Phoca PDF